



Lors de l'engagement de juniors filles et de juniors garçons, il convient de respecter scrupuleusement la répartition des classes d'âge. Pour la **saison 2024/2025**, la répartition suivante est valable pour les **Associations Régionales ACGF, ACVF, AFF, ANF, AVF, FTC, IFV, OFV** :

Juniors

Catégories	G	F	E	D	C	B	A
Années régulières	2018 2019	2016 2017	2014 2015	2012 2013	2010 2011	2008 2009	2005 2006 2007
En outre	-	2018	2016	2014	2012 2013	2010 2011	2008 2009
A partir de l'année de naissance régulière, catégorie B (2009) et plus âgé(e), autorisé(e) à jouer chez les actifs.							
*Engagement des filles dans les équipes et les championnats de garçons	Même âge			En outre 2011	En outre 2009	En outre 2007	

*Les filles peuvent jouer dans des équipes de garçons dans toutes les catégories de juniors. Dans les catégories G, F et E, les mêmes années de naissance s'appliquent. Dans les catégories D, C, B et A, les filles peuvent avoir un an de plus que les garçons.

Juniors filles

Catégories	FF-9	FF-12	FF-15	FF-19
Années régulières	2016 2017 2018 2019	2013 2014 2015	2010 2011 2012	2006 2007 2008 2009
En plus	-	2016	2013	-
A partir de l'année de naissance régulière, catégorie FF-19 (2009) et plus âgé(e), autorisé(e) à jouer chez les actifs.				